

Conseil municipal du 4 mars 2019

Commencement à 20 heures 2019

Présents: MM Claude BOURNE, Jocelyne FORT, Jérôme GARRETTE, Nicolas GARNIER, Marie STED, André
MORÉ, Marie Bernadette MÉNARD, Christiane FAUPEL, Julie PÉTYREAU, Sylviane ROBERT,

Agathe SCORCAZZIONE, Christiane GENDRY

Absents: MM Thierry DUMAYLON, Christiane LEPICHAUD, Marie-Dominique LAURIE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 4 février 2019

Ordonnances

Demande de retrait d'un PC pour maisons individuelles par le propriétaire, État des Foyelles

PC déposé pour une maison individuelle, État des Foyelles

1 PC modifiable depuis pour des maisons individuelles

Une DP accordée pour un état des lieux de Diagnostic

Une DP accordée pour une division de parcelle RD-12

Une DP accordée pour un état après cette même loi

Une DP déposée pour une modification de façade et extension Quatre Vallées

Le 19 avril, lors du prochain conseil municipal, les porteurs d'une route de certification privé au Département, sans priorisation leur projet

PLU :

Finalisation descriptif de territoire, réorientation de ce rapport au Parcours public de territoire (PTA) le 10
mars à 16h30

Bilan des communaux

- **Salle polyvalente**

- Travaux d'accessibilité, avec un premier bail d'œuvre terminé
- Travaux VDI + Égout + sanitaire et opérationnelle

- **Mairie** : mise en premier terme sociaux, celle de conseil et municipal en cours

- **Mission** Le Maire de Geyssons souhaite que sa réflexion préalable soit menée sur la construction
d'une salle de restauration scolaire et l'amélioration des locaux sociaux de la salle polyvalente.

Il propose de se faire accompagner dans cette réflexion par l'association de Conseil d'Architecture d'In-
tercommunes et d'Urbanisme de la Drome (CAUI) qu'il a pu rencontrer le 17 Février.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'affilier au CAUI pour cette prestation qui s'élevait
à 8 jours de travail dont 4 jours en charge dans le montant de l'affiliation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a l'unanimité (11 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)

Décide d'affilier au CAUI de la Drome pour un montant de 1900 € annuel et d'accepter l'accompagnement
à la maîtrise d'ouvrage avec le CAUI de la Drome pour un montant de 1140 €.

Antoine Nè Le Maire a signé la feuille d'affiliation et la convention d'accompagnement à la maîtrise
d'ouvrage avec le CAUI de la Drome ce jour pour validité.

Dit que les crédits correspondants seront pris sur l'article 200 du budget communal 2019

- **Mission** Le Maire explique que le SDED vient verser les dépenses rattachées aux critères des Cati-
ficateurs d'Économie d'Énergie (CEE). Sa contrepartie, le SDED récupère la propriété des CEE obtenus à
l'issue des travaux.

Pour bénéficier de ce soutien, le commune adhère jusqu'au 31 décembre 2020 au service de Conseil en
Énergie de SDED. Cette adhésion fait l'objet de la délibération du Conseil Municipal n° 402017 du
07/11/2017.

Monsieur Le Maire expose que la salle polyvalente de Geyssons construite à la fin des années 80 nécessite
une rénovation. Ce bâtiment accueille tout au long de l'année les associations et l'école pour leurs
activités sportives, culturelles, pédagogiques ainsi que le cinéma.

Compte tenu de l'âge d'utilisation de cet ensemble polyvalent une modification énergétique permet-
trait une réduction importante des frais de fonctionnement.